



Saint-Béron, le 27 janvier 2023

Chers parents,

Un appel à la grève est lancé ce **mardi 31 janvier 2023**.

La mairie mettra en place le service minimum obligatoire.

La loi interdisant toute initiative scolaire, le service minimum n'est qu'une garderie.

**Nous vous demandons donc, dans la mesure du possible de garder vos enfants à la maison.**

Le service cantine ne fonctionnera pas. Les repas réservés du mardi 31 janvier ont été annulés.

**Le service de restauration n'étant pas assuré, les enfants présents devront apporter un repas froid. Le temps du repas sera encadré par le personnel non gréviste ainsi que des élus bénévoles.**

Afin d'organiser cet accueil dans les meilleures conditions, nous devons connaître le nombre d'élèves présents sur le site de l'école.

Merci de bien vouloir rendre réponse par mail [mairie@saint-beron.org](mailto:mairie@saint-beron.org) au plus tard **le lundi 30 janvier 2023 à 10h00**.

Sans réponse de votre part, votre enfant ne pourra pas être accueilli.

Cordialement,

Murielle VERRIER  
Adjointe au Maire

*Pour le Maire  
L'Adjoint délégué.*

